

Exploitation de la ligne touristique Ferroviaire entre la Mure et le Grand Balcon

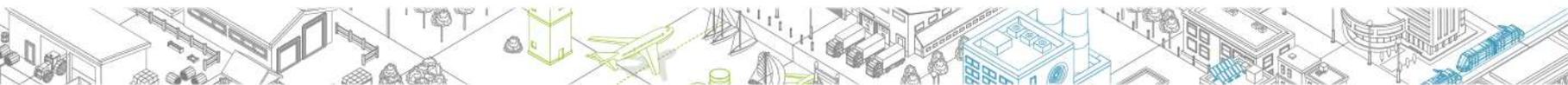


**AVANCEMENT ET PRÉSENTATION PROJET- MAIRIE DE MONTEYNARD-
MARDI 16 JANVIER 2018**



Sommaire

1. Les principales caractéristiques du projet
2. Le planning du projet
3. Conclusions

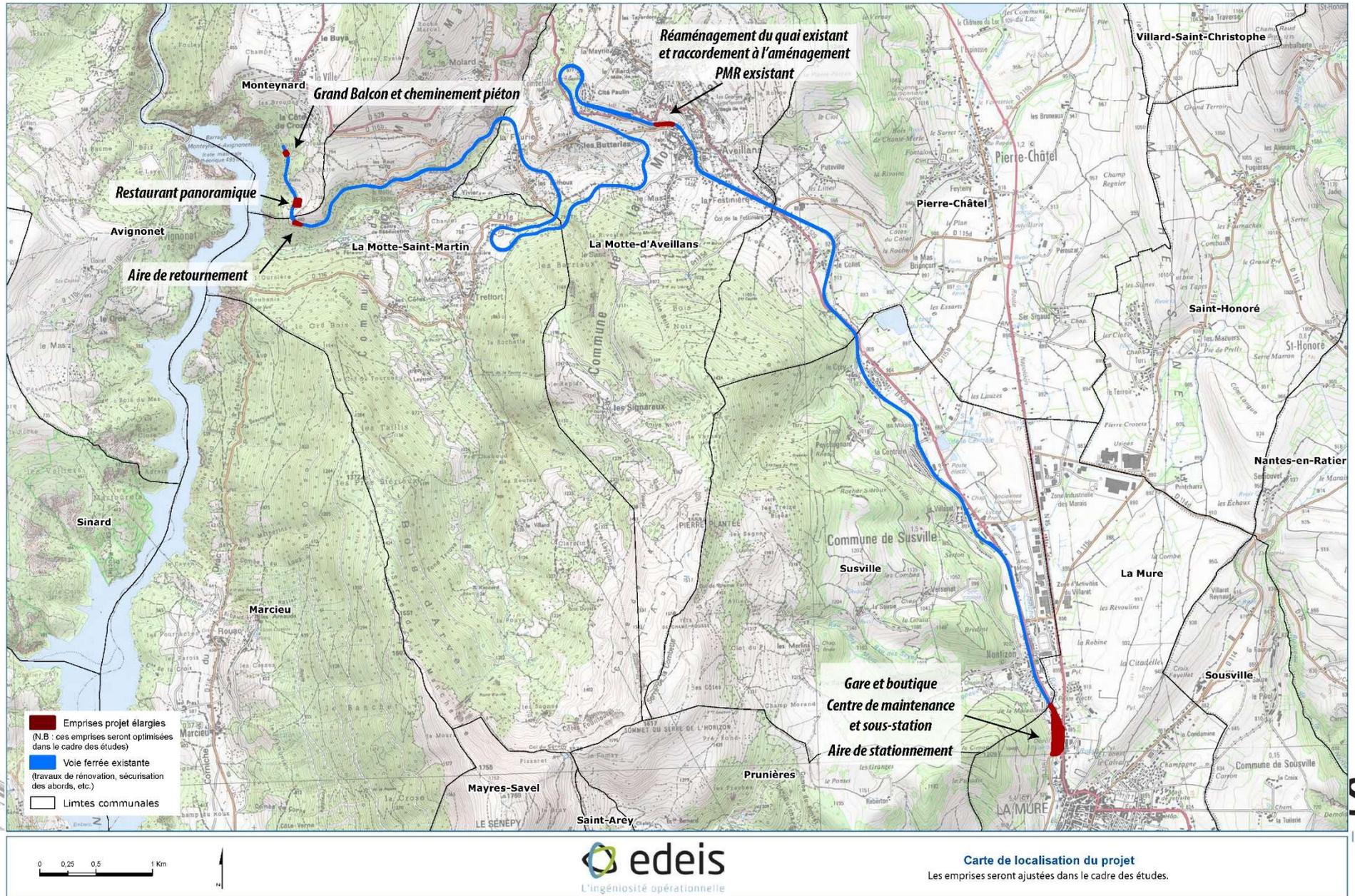


1. Les caractéristiques du projet



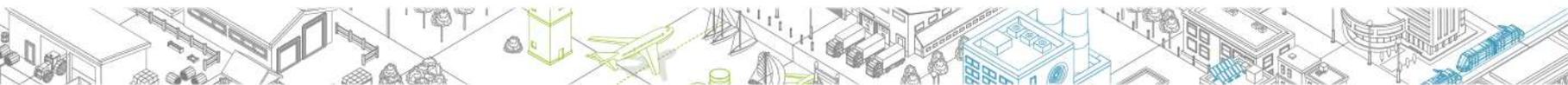
LE TRAJET

- Une infrastructure touristique existante qui n'est plus exploitée depuis 6 ans
- Un trajet d'environ 15 km



L'EXPLOITATION TOURISTIQUE

- Un train à alimentation électrique
- Un fonctionnement entre les mois d'avril et d'octobre
- 7 départs par jour
- 2 trains par heure
- Amplitude horaire entre 10h00 et 16h00 environ
- Entre 105000 et 120 000 visiteurs maximum attendus chaque année



DÉPART DE LA MURE: LA GARE ET LE CENTRE DE MAINTENANCE

Le site actuel

- Un espace urbanisé abritant l'ancienne gare de La Mure et des bâtiments annexes
- Près de 7000 m² imperméabilisés (ancien bâtiments industriels, maison abandonnée, zone de circulation d'engins...)



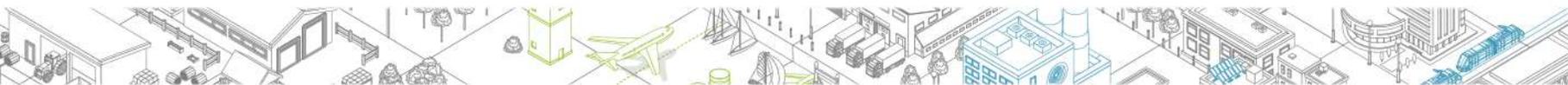
DÉPART DE LA MURE : LA GARE ET LE CENTRE DE MAINTENANCE

Les travaux :

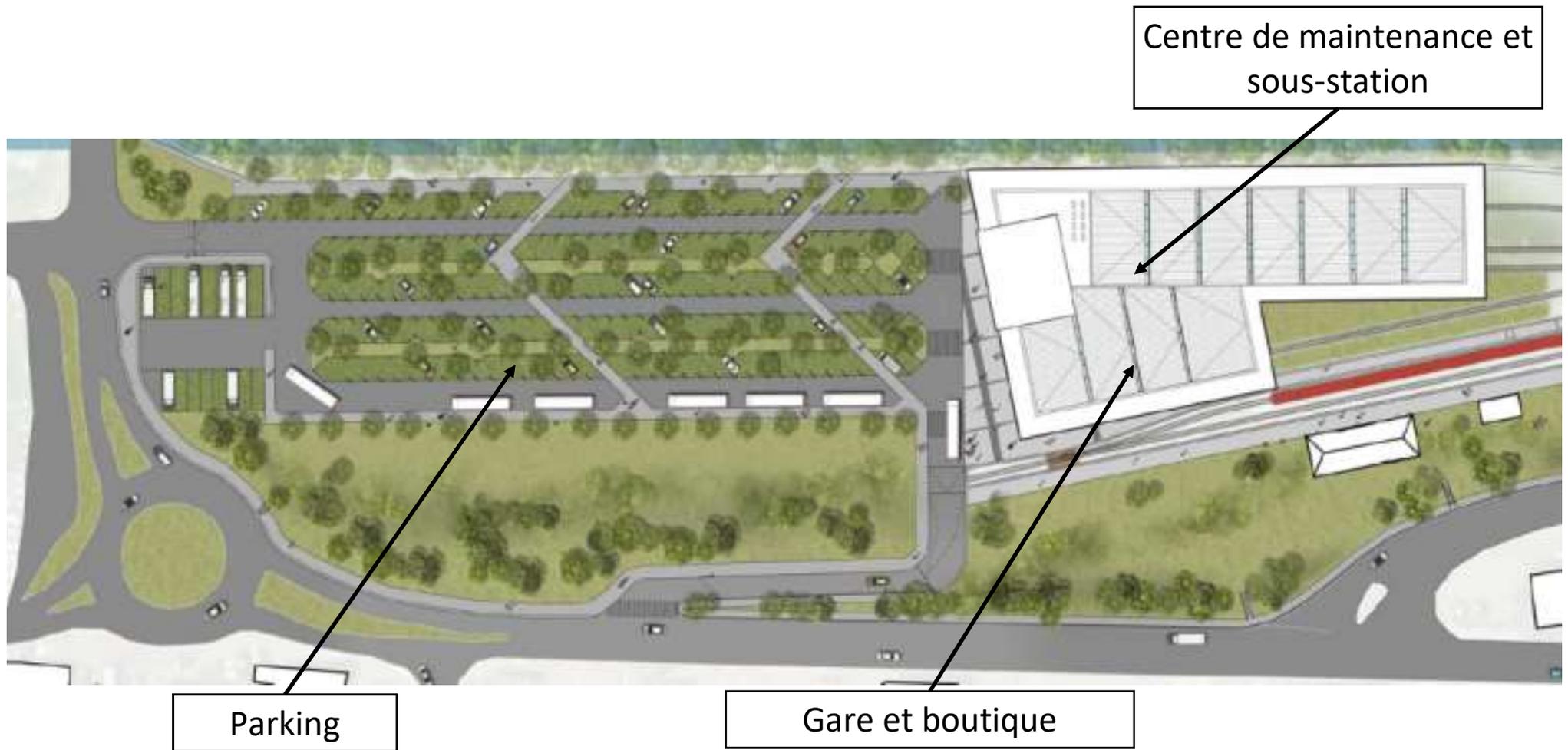
- Démolition des bâtiments existants sur le site
- Création d'une nouvelle gare et d'un centre de maintenance
 - Espace d'accueil billetterie, information touristique
 - Boutique
 - Musée
 - Réserve
 - Atelier
 - Remisage des trains
 - Zone de stock
 - Sous-station d'alimentation électrique
 - Bureaux

⇒ TOTAL bâtiment : environ 2400 m² dont 700 m² ballastés (remisage des trains)

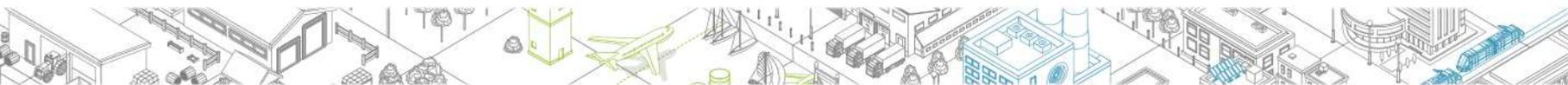
- Création d'un parking paysager de 180 places d'une surface de 3000 m² dont plus de 50 % non imperméabilisés
- Création de voies ferrées d'entrée dans le centre de maintenance d'une longueur de 150 mètres.



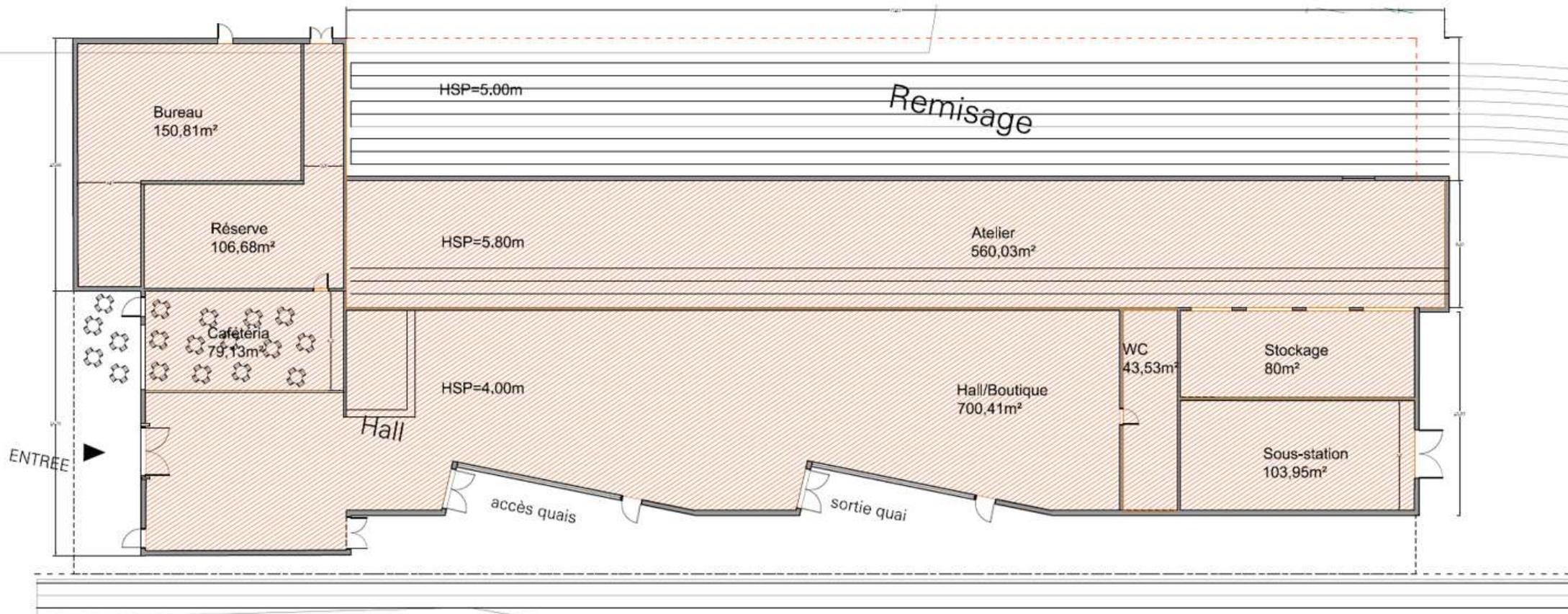
DÉPART DE LA MURE : LA GARE ET LE CENTRE DE MAINTENANCE



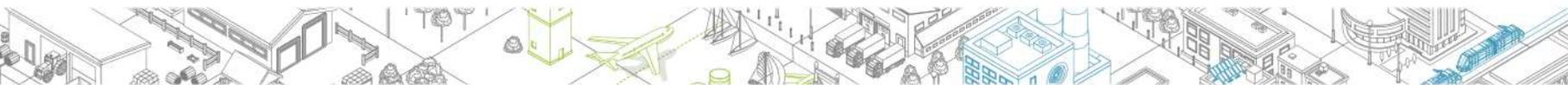
Plan d'intention du projet – susceptible d'évoluer



PLAN MASSE DE LA GARE / CENTRE DE MAINTENANCE



Plan d'intention du projet – susceptible d'évoluer

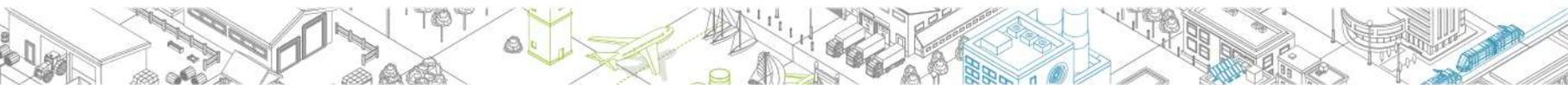


DÉPART DE LA MURE : LA GARE ET LE CENTRE DE MAINTENANCE

La démarche de conception du projet :

- Evitement total de l'impact direct ou indirect sur le lit mineur et le lit majeur du ruisseau de la Jonche situé en bordure ouest du site actuel
- Evitement de l'impact sur la ripisylve de la Jonche
- Réutilisation des emprises de la zone d'activité existante => aucune emprise nouvelle en dehors du site
- Réduction de l'imperméabilisation du site
- Mise en place d'un dispositif d'assainissement alternatif permettant d'éviter tout impact sur les milieux naturels
- (re)Végétalisation du site avec des essences locales
- Réflexion à mener sur l'éclairage du site en fonction des enjeux écologiques en présence (chauves-souris et les insectes notamment)

=> un impact résiduel faible



LA HALTE À LA MINE IMAGE

Le site actuel

- Quai existant
- Cheminement piéton existant jusqu'à la plateforme



LA HALTE À LA MINE IMAGE

Le projet

- Remise en état du quai existant sur environ 90 m pour permettre la desserte de la Mine Image et la valorisation touristique du musée existant



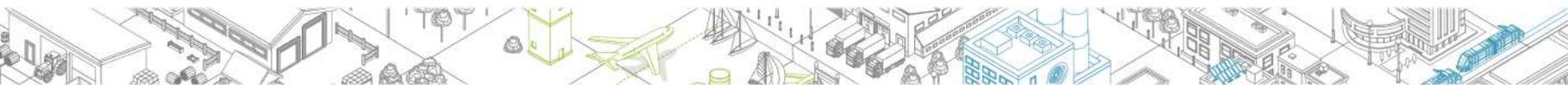
Images d'intention du projet – susceptible d'évoluer



LA HALTE À LA MINE IMAGE

La démarche de conception du projet :

- Remise en état du quai et du cheminement PMR existant avec réutilisation au maximum des emprises actuelles



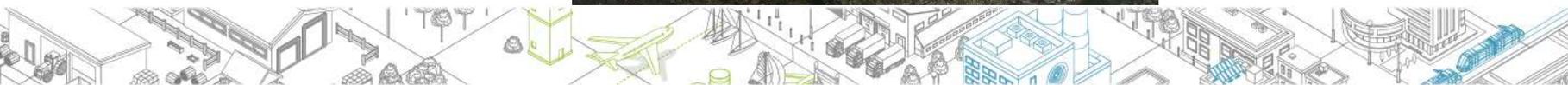
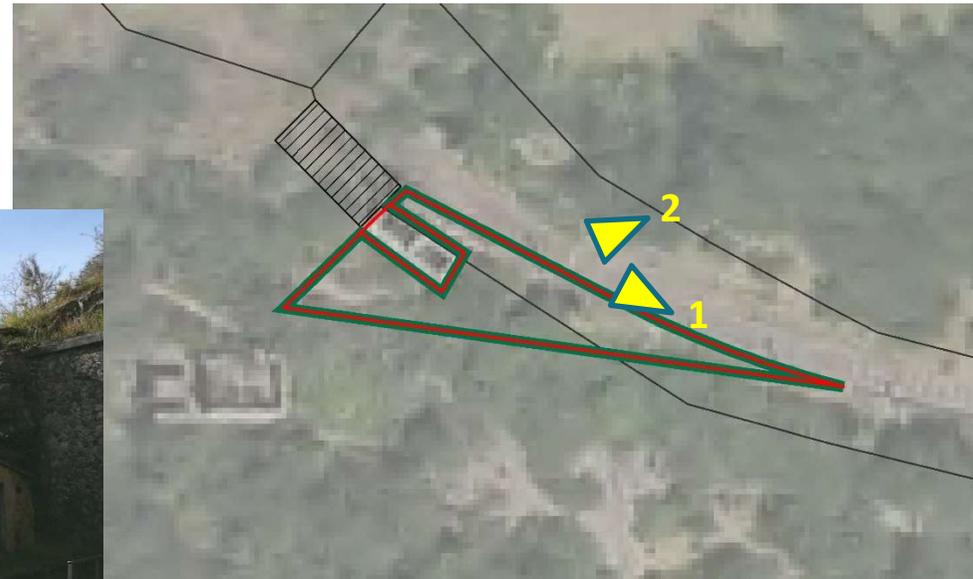
ZONE DU BELVÉDÈRE - AIRE DE RETOURNEMENT DES TRAINS

Le site actuel

- Bâti en ruine et quelques boisements

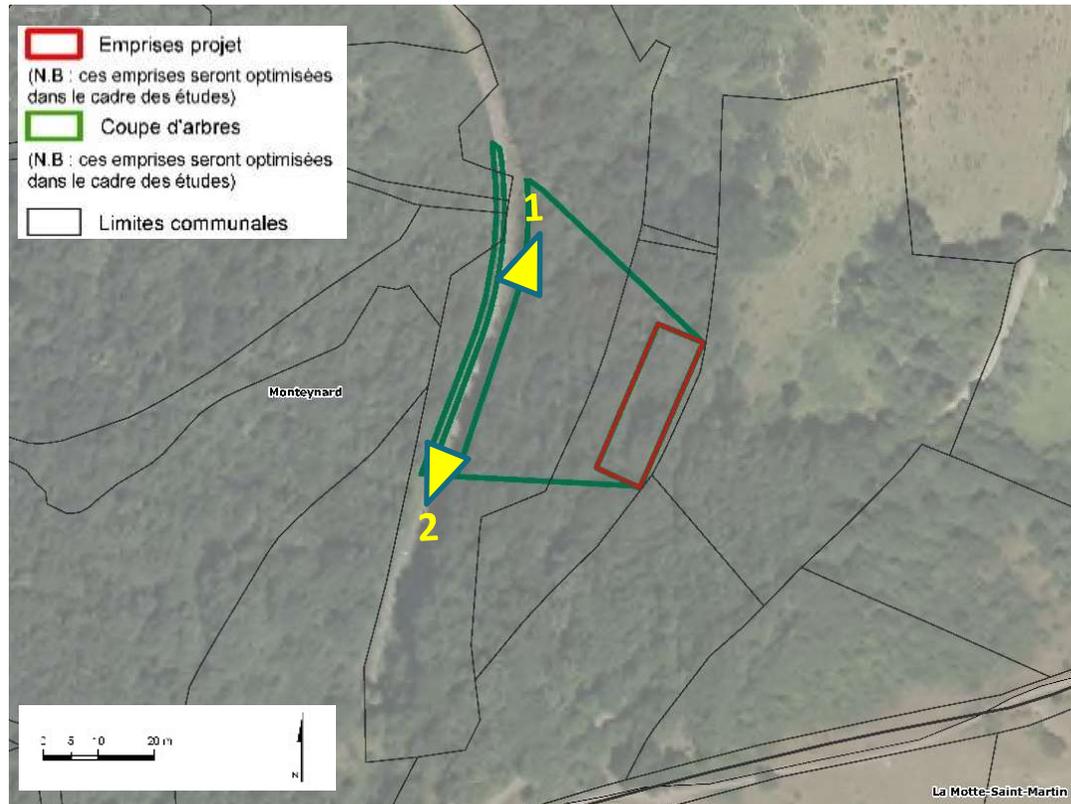
Le projet

- Création d'une voie nécessaire au retournement des trains à l'entrée/sortie du tunnel de Gravaison → longueur d'environ 200 mètres avec réutilisation des emprises ferroviaires existantes
- Emprise projet d'environ 290 m²



ZONE DU BELVÉDÈRE - RESTAURANT

Le site actuel

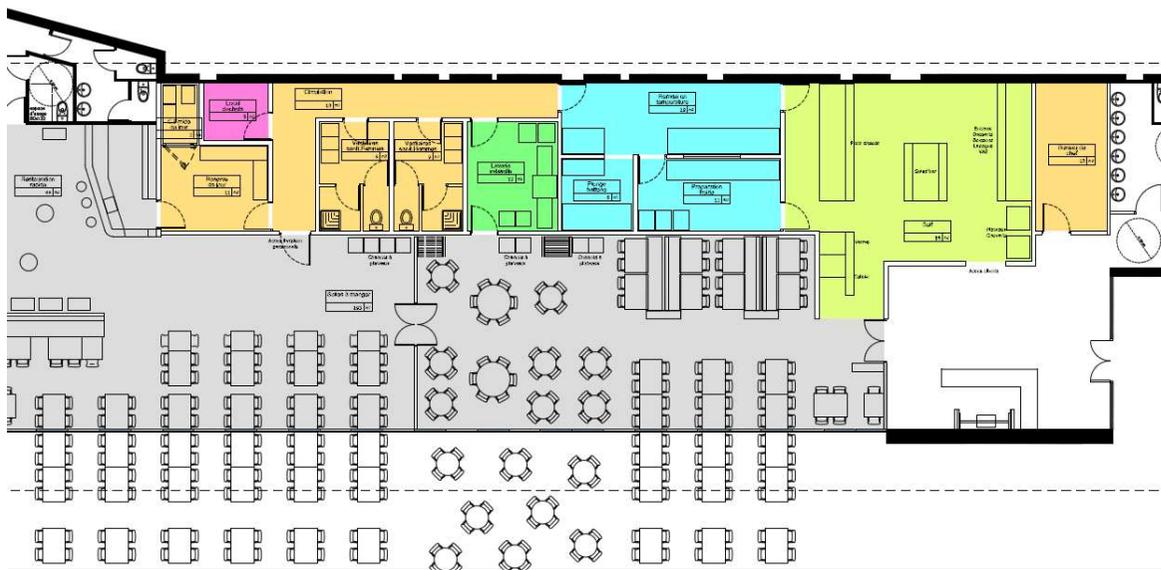


- Occupation du sol : boisements



ZONE DU BELVÉDÈRE - RESTAURANT

Le projet



LEGENDE DE REPERAGE DES ZONES	
 ZONES SALES	 ZONES FILTRES
 ZONES SOUILLEES	 ZONES PROPRES
LEGENDE DES LOCAUX	
 LOCAUX CLIENTS	 LOCAUX DISTRIBUTION

Images d'intention du projet – susceptible d'évoluer

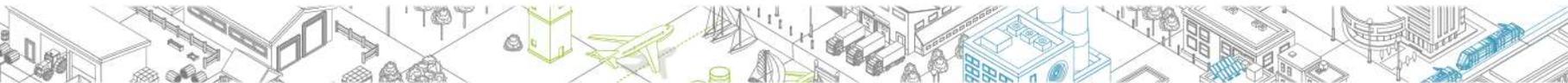
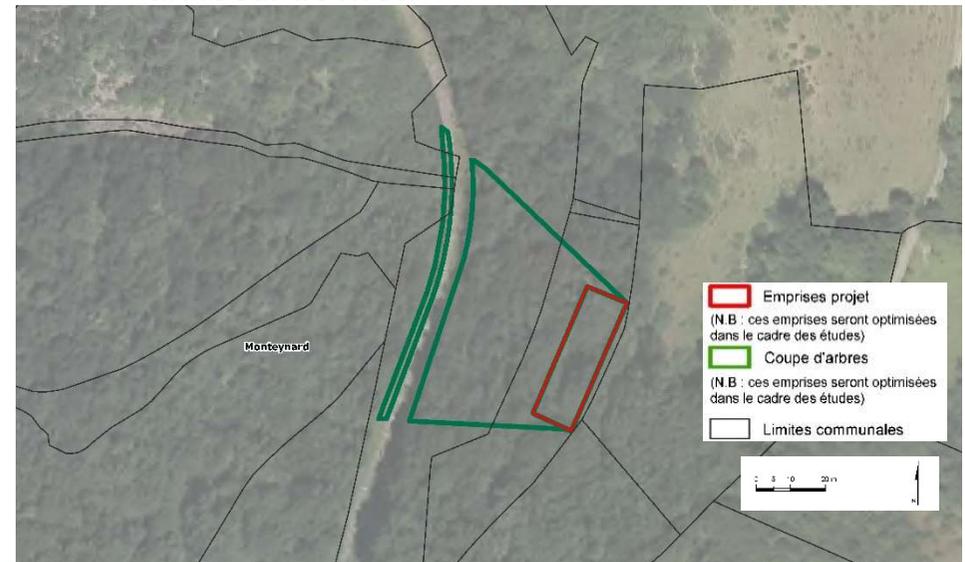
- Coupes d'arbres nécessaires
- Emprise du restaurant : < 500 m²

Espaces accessibles au public :

- une salle restaurant,
- un self,
- une zone de vente à emporter,
- une terrasse,
- des sanitaires.

Espaces accessibles au personnel en charge de l'exploitation

- une cuisine et plonge,
- un local déchet.



ZONE DU BELVÉDÈRE - CHEMIN PIÉTON ET TERRASSE

Le site actuel

- Occupation du sol : bâti en ruine



ZONE DU BELVÉDÈRE - CHEMIN PIÉTON ET TERRASSE

Le projet



- Aménagement d'une promenade piétonne de 600 m environ, non imperméabilisée, sur la voie ferrée actuelle (Terminus <-> Grand Balcon)
- Démolition du bâtiment existant
- Aménagement d'une terrasse d'environ 220 m² sur les emprises du bâti existant



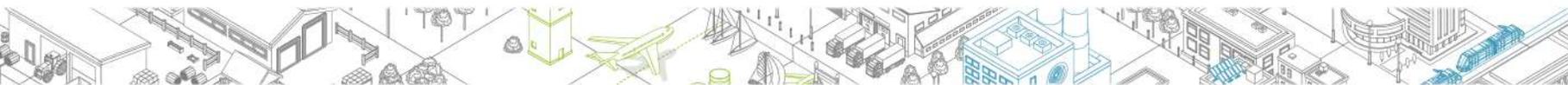
Images d'intention du projet – susceptible d'évoluer



ZONE DU BELVÉDÈRE

La démarche de conception du projet :

- Réutilisation au maximum des emprises d'anciens bâtiments ou d'anciennes voies afin de limiter les emprises nouvelles
- Des matériaux de construction amenés depuis la voie existante afin d'éviter la création d'une piste d'accès pour les engins de chantier
- Recherche d'optimisation des emprises nouvelles afin de limiter les coupes d'arbres au strict nécessaire
- Assainissement du restaurant garantissant un non-impact sur le milieu naturel
- Réflexion à mener sur l'éclairage du site en fonction des enjeux écologiques en présence (chauves-souris, oiseaux et les insectes notamment)



2. Le planning du projet

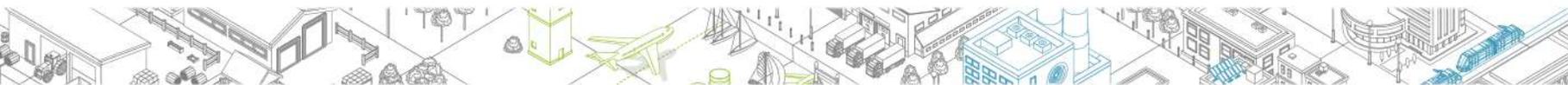


PLANNING DU PROJET

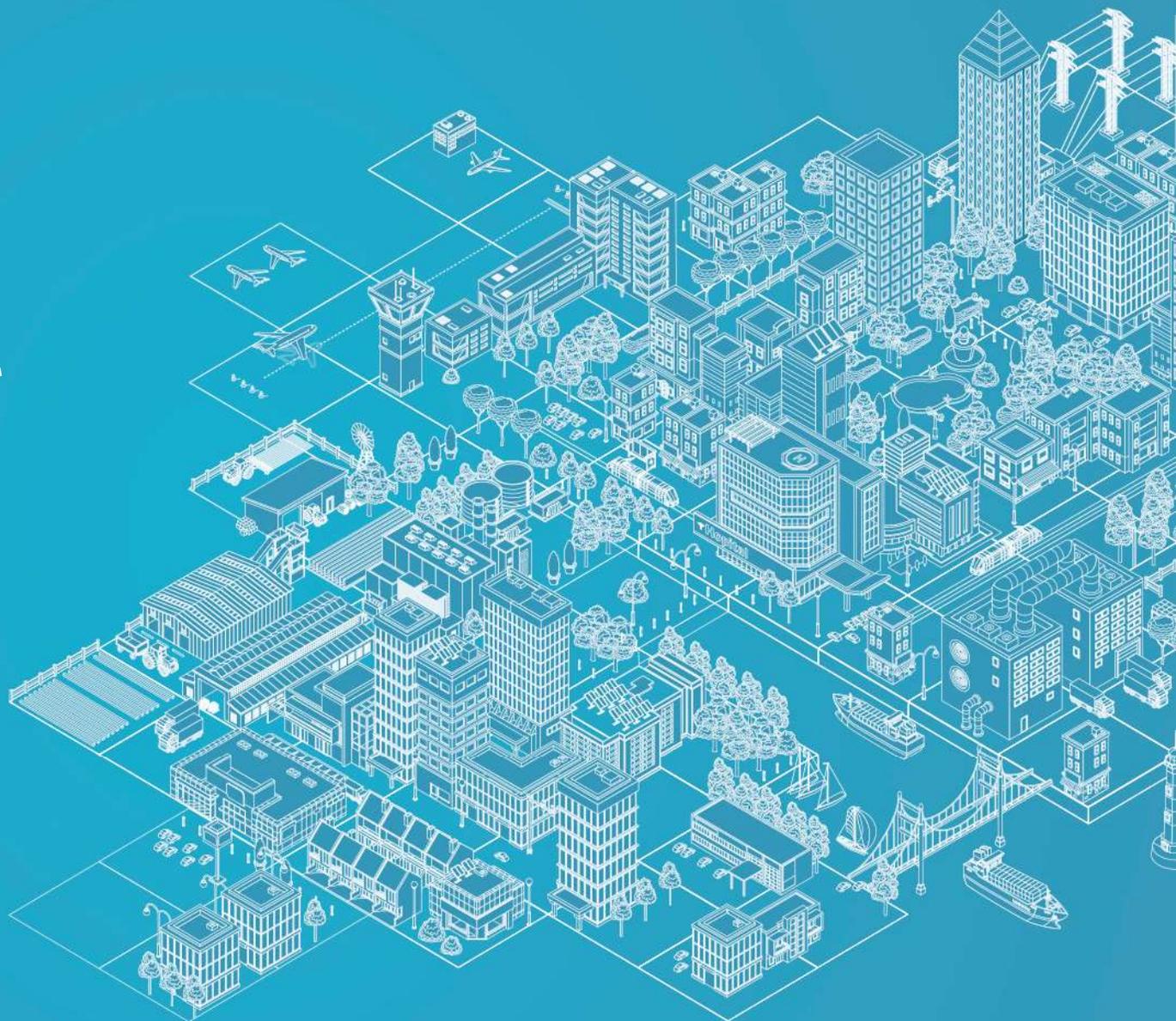
⇒ Une mise en service commerciale au plus tard le 1^{er} juillet 2020

Ce qui implique :

- Un démarrage des travaux de remise en état de la ligne existante : **janvier 2018**
- Un démarrage des travaux de construction du site de maintenance et de la gare, de réhabilitation du quai de la Mine Image et de construction du restaurant belvédère : **octobre 2018**

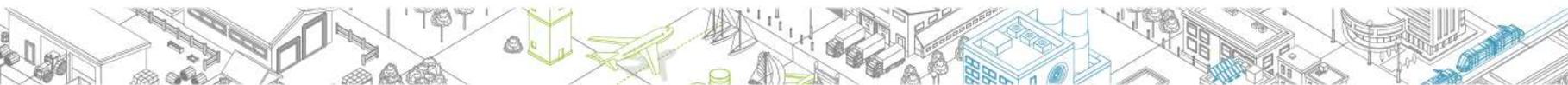


3. Echanges et conclusions de la réunion



Enjeux phase travaux/Exploitation communes de La Mure, Monteynard et La Motte D'aveillans

- Salariés d'entreprises (restauration, logements privés et hôteliers)
- Priorisation de l'emploi en matheysine (volet insertion)
- Puis recrutement pour les divers sites de personnel de toutes qualifications hôtelières et de maintenance ferroviaire (en priorité en matheysine)



Conclusion

- Dans le cadre de la DSP qui a été attribué a Edeis, les retombées économiques devraient être plus que substantielles.
- Elles devraient permettre a redynamiser l'hyper centre de La Mure et ses abords, mais aussi les commerces de Monteynard et La Motte D'aveillans
- Dynamisation de la Mine Image
- Créer de l'emploi
- Perspective d'ouverture de commerces?